



COVID-19 FILIERE SOCIALE

« Les assistants sociaux des personnels toujours à disposition pour les agents du MI mais un réseau à protéger dans l'intérêt de tous. »

Depuis les annonces du Président de la République, la DRH et la SDASAP ont décidé d'appliquer les instructions du ministre du 16 mars dernier et les principes de précautions à la filière sociale.

Ainsi l'ensemble des assistants de service social et conseillers techniques ont été mis en position d'activité à leur domicile pour tenter de répondre au mieux aux sollicitations des agents tout en étant protégés !

Notre syndicat continue d'apporter tout son soutien aussi à cette filière sociale qui malgré la peur, les difficultés matérielles, et de connexion, l'absence d'ordinateur, d'outils professionnels essaye tant bien que mal de continuer à s'occuper des plus fragiles et de tous les agents en situation difficile face aux conséquences de cet événement alors MERCI A VOUS !!

Notre syndicat est donc intervenu pour que leurs missions à distance puissent se faire dans les meilleurs conditions et notamment :

- ✓ Etre au maximum en situation de confinement si leur présence n'est pas obligatoire.
- ✓ Etre informés de l'évolution de la situation par leur hiérarchie.
- ✓ Avoir à sa disposition en cas d'intervention urgente le matériel médical nécessaire et adapté pour se protéger et protéger les autres (masques chirurgicaux, produits hydro alcooliques, lingettes désinfectantes ..)
- ✓ Etre informés de l'application des consignes de non propagation du virus et recevoir des instructions techniques régulières.
- ✓ Avoir du matériel informatique et les outils pour pouvoir travailler à domicile et accompagner les agents qui les sollicitent et pas pour uniquement gérer les mails....
- ✓ La mise en place d'un soutien psy si besoin.
- ✓ Qu'une communication soit assurée auprès de l'ensemble des personnels du MI (même ceux confinés) de la continuité de l'activité du service social.

Donc, même si les assistants de service social ne sont plus visibles physiquement ils restent toujours au service des agents et joignables soit sur leurs mails professionnels soit sur leurs téléphones mobiles.

Leurs responsables conseillers techniques sont aussi joignables en cas de difficultés pour joindre un assistant de service social.

Le service social, comme la médecine de prévention, les ISST et les assistants de prévention doivent absolument être préservés dans l'intérêt collectif à la fois pour pouvoir soutenir au mieux les agents pendant la crise mais aussi sur la gestion de « l'après » qui sera tout autant difficile...

**NOTRE SYNDICAT DEFENDRA LES COLLEGUES OUBLIES
PAR LE MINISTRE, CEUX QUI BOSSENT DANS L'OMBRE !!**

Nous restons joignable en cliquant sur : fo-prefectures@interieur.gouv.fr

Retrouver toute notre actualité sur :

En cliquant sur : <http://www.fo-prefectures.com>

Facebook : FO Prefectures Twitter : @fopref